

EDITO

On dit parfois, un peu vite, que les français ne s'intéressent pas à la vie publique. En votant lors du scrutin du 23 mars, vous avez montré tout l'intérêt que vous portez à la vie locale. Je tenais à le souligner.

Je remercie à nouveau les Lapanaises et Lapanais pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reçois le mandat que vous venez de me confier.

L'écharpe que j'ai reçue représente le triptyque – Liberté Egalité Fraternité – auquel je suis, tout comme vous, profondément attachée.

Elle me permet également de mesurer symboliquement l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de mes devoirs vis-à-vis de vous.

Je souhaite donc poursuivre le travail accompli sur la base de notre programme, mettre mes compétences et toute ma détermination au service de notre commune et de ses habitants.

J'y apporterai mon style, ma manière de faire, ma personnalité aussi, dans le respect de ce qui a été fait bien sûr et en essayant d'y amener – modestement – ma valeur ajoutée personnelle.

Je serai guidée dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le partage de l'information, le développement de la participation.

C'est en ce sens que vous nous avez mandatés pour les six ans à venir. Vous l'avez sans nul doute remarqué, j'ai eu le souci de dire « nous ». Le même état d'esprit animera cette organisation collective du travail au sein de la municipalité pour les Lapanaises et les Lapanais qui méritent « le meilleur ».

*Afin de vous tenir informés régulièrement de l'actualité et des événements de notre commune, nous vous proposons le 1^{er} numéro de **LAPAN Infos**.*

Bonne lecture à tous.

Annie Raduget - Maire de Lapan

Résultats Elections municipales du 23 mars 2014

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	155		
Abstentions	40	25,81	
Votants	115	74,19	
Blancs ou Nuls	2	1,29	1,74
Exprimés	113	72,90	98,26

Maire : Mme Annie RADUGET

1^{er} Adjoint : M. Jean BORELLO

2^{ème} Adjoint : Mme Marie-Claude LADANNE

Conseillers Municipaux :

M. Michel BLIN

Mme Valérie CHARLES

M. Jérémie DUPIN

Mme Nadège FOSSÉ

M. Daniel GAURIAT

M. Patrick JACQ

Mme Jeanne-Marie LEGOFFE

M. Nicolas MALIN





Désignation des délégués des syndicats intercommunaux

Communauté de communes Arnon Boischaut Cher :

Annie RADUGET ; Jean BORELLO (suppléant)

Syndicat Intercommunal Transport Scolaire de Chârost-St Florent :

Nicolas MALIN ; Nadège FOSSÉ (suppléante)

Syndicat du Pays Berry St-Amandois :

Jean BORELLO ; Jeanne-Marie LEGOFFE (suppléante)

A.D.A.C.E.F. : Jean BORELLO

Syndicat Mixte Eau et Assainissement de Lapan :

Jean BORELLO ; Daniel GAURIAT

Syndicat d'Energie du Cher :

Daniel GAURIAT ; Jeanne-Marie LEGOFFE (suppléante)

Désignation des commissions communales

Annie Raduget : Présidente de droit de chacune des commissions

C.C.A.S.	Marie-Claude LADANNE ; Valérie CHARLES ; Nadège FOSSÉ ; Michel BLIN Jérémie DUPIN Nommés par le maire : Claudine BOUCHERAT ; Joëlle RENAUD ; Dorine SAINT-PAUL ; Laurent FOURRÉ ; Claude OUZÉ
Appels d'Offres	<u>Vice-président</u> : Jean BORELLO <u>Titulaires</u> : Marie-Claude LADANNE ; Valérie CHARLES ; Daniel GAURAT <u>Suppléants</u> : Jérémie DUPIN ; Patrick JACQ ; Nadège FOSSÉ
Finances	Jean BORELLO ; Marie-Claude LADANNE ; Valérie CHARLES ; Daniel GAURIAT ; Michel BLIN
Jeunesse, Sport, Association	Patrick JACQ ; Michel BLIN ; Jérémie DUPIN ; Nicolas MALIN Nommés par le maire : Thierry TOURANCHEAU ; Laurent FOURRÉ ; Sylvain BOUCHERAT ; Noël RENAUD ; Jean-Marie JOLIVET
Contrôle des travaux et aménagement	Jean BORELLO ; Marie-Claude LADANNE ; Valérie CHARLES ; Michel BLIN Jeanne-Marie LEGOFFE ; Daniel GAURIAT ; Patrick JACQ ; Nadège FOSSÉ ; Jérémie DUPIN ; Nicolas MALIN
Urbanisme	Jean BORELLO ; Marie-Claude LADANNE ; Valérie CHARLES ; Jeanne-Marie LEGOFFE ; Nadège FOSSÉ
Environnement, Pollution, Assainissement	Jean BORELLO ; Michel BLIN ; Valérie CHARLES ; Daniel GAURIAT ; Nicolas MALIN ; Marie-Claude LADANNE
Cimetière, Eglise, Salle des Fêtes	Marie-Claude LADANNE ; Daniel GAURIAT ; Jean BORELLO
Communication	Nicolas MALIN ; Valérie CHARLES ; Nadège FOSSÉ ; Jérémie DUPIN ; Daniel GAURIAT Nommée par le Maire : Christine GAURIAT

Mairie de Lapan



Adresse : 48, route de la Vallée-du-Cher

Tél. : 02 48 68 90 28

Fax : 02 48 68 02 59

E-mail : mairie.lapan@wanadoo.fr



HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi – 9h à 12h

Mercredi – 9h à 12h

Vendredi – 9h à 12h

1^{er} Samedi du mois – 9h à 12h

Les permanences des Samedis sont assurées par le maire ou l'un des deux adjoints assisté d'un conseiller municipal.

Permanences 2014

3 mai : A. Raduget – M. Blin

7 juin : J. Borello – V. Charles

5 juillet : M.C. Ladanne – N. Malin

2 août : A. Raduget – D. Gauriat

6 septembre : J. Borello – J. Dupin

4 octobre : M.C. Ladanne – N. Fosse

8 novembre : A. Raduget – P. Jacq

6 décembre : J. Borello – J.M. Legoffe

Synthèse du Conseil Municipal du 25/04/2014 *

Vote du budget 2014

Le budget a été voté à l'unanimité.

Budget d'investissement : 191 477 €

Budget de fonctionnement : 168 766 €

soit un budget global de 360 243 €

Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2014

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le **maintien** des taux actuels d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2014.

Chemins communaux :

Le maire, en accord avec le Conseil Municipal, a pris un arrêté pour **limiter la vitesse sur l'ensemble des chemins communaux à 30 km/h**. Des panneaux seront ajoutés sur deux nouveaux chemins : chemin d'Houët et chemin des Grandes Vallées.

Déchetterie sauvage (chemin de la Fontenille) :

Le maire, en accord avec le Conseil Municipal, a pris un arrêté pour interdire le dépôt de tout type de déchets sur ce terrain communal.

Un panneau « Défense de déposer des ordures » sera installé.

Rappel : la commune de Lapan dépend de la déchetterie de Venesmes.

Horaires d'ouverture :

le mardi de 8h30 à 11h50

le mercredi de 13h30 à 16h50

le jeudi de 8h30 à 11h50

le vendredi de 13h30 à 16h50

le samedi de 8h30 à 11h50



** Le Compte-rendu officiel est consultable sur le tableau d'affichage de la Mairie ou en Mairie.*

Dates à retenir



8 mai : La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 aura lieu devant le monument aux morts, Place de la Mairie à 11h30.

A la fin de la cérémonie, un apéritif sera offert par la municipalité.

25 mai : Les prochaines élections européennes auront lieu le 25 mai 2014 en France (à l'exception de certains départements et collectivités d'outre-mer).

Du 22 au 25 mai, les 28 états membres de l'Union Européenne sont appelés à choisir les 751 représentants qui siègeront au Parlement européen pour les cinq prochaines années.



Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

6 juin : Le prochain **Conseil Municipal** se tiendra à la Mairie à 19h00.

Animations sportives

18 mai

Toute l'équipe de l'**Association Locale Culturelle et Sportive de LAPAN** vous invite à participer à ses **randonnées**.

RENDEZ-VOUS À LA SALLE DES FÊTES DE LAPAN

Randonnée pédestre

3 circuits :
5 km à partir de 10h00
11 km à partir de 8h30
21 km à partir de 8h00

Randonnée équestre

21 km à partir de 10h00



A 14h00, l'**UFOLEP** organise le **Grand Prix du « VEL'EAU »** sur notre commune (circuit de 7,3 km).

Le départ et l'arrivée des courses se feront devant le cimetière.

A l'issue de la manifestation, la municipalité offrira un vin d'honneur sur la Place de la Mairie.



Directrice de la Publication : Annie Raduget
Ont contribué à la réalisation de ce numéro :
Valérie Charles ; Jérémie Dupin ; Nadège Fossé
Daniel Gauriat ; Nicolas Malin ; Christine Gauriat
Impression : Mairie de Lapan